



De : LIOT Gérard <maire@aussac-vadalle.fr>
Sujet : Re: Fwd: Demande de transfert de courrier ADEQ
Date : 24-11-2020 19:31
A : <s.erdogan@orange.fr>;
Copie : stephanie.bisson@charente.gouv.fr <stephanie.bisson@charente.gouv.fr>;

Cliquez [ici](#) si vous pensez que ce message est un indésirable (spam)

Monsieur ERDOGAN,

Je prends connaissance de votre courriel que vous signez en tant que président de l'ADEQ, j'en suis très surpris.

Afin de régulariser la nouvelle situation de l'ADEQ que vous évoquez, je vous demande de bien vouloir m'adresser copie de la déclaration de changement des membres de l'instance dirigeante.

Je note dans vos propos que vous n'avez pas le minimum de courtoisie nécessaire pour informer le maire de votre commune de la vie de votre association et de ses changements.

Salutations

Gérard Liot

Maire d'Aussac-Vadalle
www.aussac-vadalle.fr

----- Message transféré -----

Sujet : Demande de transfert de courrier ADEQ
Date : Mon, 23 Nov 2020 08:42:49 +0100
De : Sinan Erdogan <s.erdogan@orange.fr>
Pour : Mairie d'Aussac-Vadalle <mairie@aussac-vadalle.fr>
Copie à : stephanie.bisson@charente.gouv.fr <stephanie.bisson@charente.gouv.fr>

Bonjour,

L'ADEQ a déposé une demande de subvention à la Mairie d'Aussac-Vadalle.
Or, l'attribution des subventions a été à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 12/10/2020.
Et à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de votre part.

Qu'en est-il de la subvention ?

Le Conseil Municipal aurait-il à l'unanimité refusé de reconnaître l'Association de l'ADEQ ?
Ou l'auriez-vous unilatéralement décidé, sans trouver nécessaire d'en informer l'Association concernée.
Le temps pour nous de faire le nécessaire auprès de nos partenaires, je vous prie de bien vouloir dorénavant transférer tout courrier concernant l'association de l'ADEQ à l'adresse ci-dessous :

16 rue du prieuré
Lieu-dit RAVAUD
16560 AUSSAC-VADALLE

*Sinan Erdogan
Président de l'Association de Défense de l'Environnement et de la Qualité de vie.*

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

